
Charte qualité de l'accueil

n° 1

(attribuer le même numéro que celui de la page 6 de la convention de labellisation)

liée au Plan Mercredi

2018-20 21

adossée au PEdT de

Gruissan

Organisateur déclarant :	Mairie de gruissan
Dénomination de l'accueil :	ALSH cap au large
Adresse complète de l'accueil :	ALSH cap au lage, quai cap au large, 11430 Gruissan
Téléphone sur le lieu d'accueil :	0468490130
Horaires d'ouverture le mercredi :	7h30-18h30
Nom directeur/directrice de l'accueil :	Anne Rossi
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans : 16 6/13 ans : 24

Nombre d'écoles associées à cet accueil : 2

Liste des écoles publiques associées à cet accueil :	Liste des écoles privées associées à cet accueil :
école maternelle de Gruissan école élémentaire de Gruissan	

Dupliquer le cadre ci-dessous par le nombre d'écoles indiqué précédemment
(Faire un copié/collé)

Pour cocher les cases, mettre la case en surbrillance, puis cliquer sur « Insertion » puis « Caractères spéciaux » et choisir ☑.

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	Ecole maternelle de Gruissan			
Adresse complète de l'école :	Rue Renée Gimié			
Nombre d'élèves accueillis :	117			
Nom directeur/directrice de l'école :	Claire Pourinet			
Téléphone directeur/directrice :	0468750479			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7h30-9h	12h-14h	17h-19h	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	Mairie de Gruissan			
Dénomination de l'accueil :	ALAE de Gruissan			
Adresse complète de l'accueil :	Rue Renée Gimié 11430 Gruissan			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	0468492685			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	Chalkha Keltoum			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans 70		6/13 ans : 140	
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations : l'Accueil est le même pour les deux écoles				

Dupliquer le cadre ci-dessous par le nombre d'écoles indiqué précédemment
(faire un copié/collé)

Pour cocher les cases, mettre la case en surbrillance, puis cliquer sur « Insertion » puis « Caractères spéciaux » et choisir ☑.

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	Ecole élémentaire de Gruissan			
Adresse complète de l'école :	Rue Renée Gimié			
Nombre d'élèves accueillis :	187			
Nom directeur/directrice de l'école :	Cécile Bérard			
Téléphone directeur/directrice :	0468490369			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7h30-9h	12h-14h	17h-19h	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	Mairie de Gruissan			
Dénomination de l'accueil :	ALAE de Gruissan			
Adresse complète de l'accueil :	Rue Renée Gimié 11430 Gruissan			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	0468492685			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	Chalkha Keltoum			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans 70		6/13 ans : 140	
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations : l'Accueil est le même pour les deux écoles				

GRILLES D'AUTO-EVALUATION DE LA CONFORMITE DE L'ACCUEIL AVEC LA CHARTE QUALITE PLAN MERCREDI

Pour chacun des critères, merci de rédiger ce qui est mis en place sur l'accueil collectif de mineurs et de cocher la case correspondant à votre propre appréciation (atteint/atteint partiellement/non atteint). Si la rubrique ne concerne pas cet accueil, ne rien cocher et préciser SANS OBJET ainsi que le motif dans la rubrique « observation ».

La commission analysera la possibilité de conventionnement à partir de la connaissance de votre situation et des observations que vous aurez notées.

L'appréciation sera faite à partir des 4 tableaux ci-dessous, correspondant aux quatre objectifs du Plan mercredi :

1. Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3. Mise en valeur de la richesse des territoires
4. Développement d'activités éducatives de qualité

Ressources mobilisables à proximité de cet accueil :

Culturelles (grands opérateurs, école de musique, musée, bibliothèque, théâtre, association culturelle, patrimoine local, etc.) : La commune de Gruissan dispose d'une médiathèque associée au réseau du grand Narbonne. une école de musique municipale, une galerie d'exposition d'art contemporain "Poulet de Gruissan", d'une salle de spectacle et cinéma. en terme de patrimoine, la commune est riche de sa tour Barberousse, la Chapelle des Auzils, les fouilles archéologiques, les salins, les plages des chalets, des ayguades, de Mateilles, du Grazel, de la vielle nouvelle...

Les associations culturelles sont Gruissan d'autrefois, le souvenir Français avec lequel nous travaillons sur des projets d'histoire. et l'échos de la Granhota qui a pour mission de transmettre la culture occitane

Education populaire (acteurs locaux, etc.) : La MJC de Gruissan, qui propose bon nombre d'activités sportives, culturelles, et artistiques et le point jeune avec lequel nous avons des actions en commun afin de créer des passerelles pour les jeunes.

Sportives (associations, équipements, etc.) : La commune possède une école municipale des sports qui propose des séances tous les mercredi mais également des stages en partenariat avec les associations locales pendant les vacances. Nous travaillons également avec plusieurs associations qui interviennent ponctuellement ou régulièrement sur les temps péri et extrascolaire : l'Aviron Gruissanais Rugby, Gruissan patinage artistique, Gymnastique Volontaire de la Tour Tennis Club Gruissan, Volley Club Gruissan

Sites naturels (parcs, jardins, fermes pédagogiques, etc.) : La commune dispose de nombreux sites qui peuvent être occupés par nos structures : le bois de l'étang, un grand espace vert ombragé et sécurisé, la clape avec notamment le rec d'argent, le trou des caunes etc qui permettent de découvrir le milieu naturel local

Habitants : parents, artisans, artistes locaux, agents territoriaux etc. prêts à témoigner de leur expérience ou savoir-faire : Nous avons pu créer des partenariats avec des habitants qui nous ont fait découvrir leur jardin et leurs bêtes. des parents venus de l'étranger peuvent venir nous parler de leur culture (Un parent est déjà venu parler de l'Écosse et un autre de la Grèce)

Un agent territorial, responsable de l'école municipale des sports intervient également pour faire découvrir de nouvelles disciplines aux enfants fréquentant le centre de loisirs

Articulation du Plan Mercredi de cet accueil avec les éventuels dispositifs existants :

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :

CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) : Ce contrat (conclu pour 4 ans) signé entre la CAF et la collectivité territoriale, a pour ambition le développement qualitatif et quantitatif de l'accueil organisé sur le temps libre pour les enfants et les jeunes. Le principe de la contractualisation est celui d'une aide à l'amélioration de l'existant (financement d'une partie des actions nouvelles). Le soutien peut porter sur différents domaines :

accessibilité, formation du personnel, fonctionnement des structures, information aux familles... Le contrat enfance jeunesse est en phase de renouvellement.

CV (Contrat de Ville) :

CTEAC / 100% EAC (Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle) :

Autre :

TABLEAU 1 : COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u> (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	A ce jour, seuls les directeurs des structures et leurs adjoints participent au pilotage du PEDT, cependant, les équipe d'animations font remonter leur remarques à leurs directeurs respectifs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation	l'équipe d'animation ne dispose pas du projet d'école, Le projet d'école, cependant, il est présenté aux conseils d'école auxquels les directrices de l'ALAE et de l'ALSH assistent. celles ci font ensuite part à leur équipe de manière synthétique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présentation du projet pédagogique de l'année au(x) conseil(s) d'école	Le projet pédagogique n'est présenté au conseil d'école dans sa globalité. néanmoins, les directrices exposent les projets d'animation.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pédagogique sera prochainement accessible en ligne pour les familles qui souhaite le consulter.
Lien entre les directions permettant la mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	De nombreuses concertations sont mises en place entre les directrices des écoles, et de l'ALAE et de l'ALSH pour assurer une cohérence dans les projets mis en place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)	La concertation entre les directrices d'écoles et les directrices de structures permet d'aboutir à des projets communs ou des projets en cohérence.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SELON LES SITUATIONS : Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	Sans objet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le périscolaire du mercredi n'a pas lieu dans les locaux de l'école
Charte commune d'utilisation et d'occupation	Sans objet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le périscolaire du mercredi n'a pas lieu dans les locaux de l'école

TABLEAU 2 : ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u> (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	<u>Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point</u>	<u>Atteint</u>	<u>Partielle ment atteint</u>	<u>Non atteint</u>	
Inclusion des enfants en situation de handicap : Nous accueillons une enfant en situation de handicap moteur		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
continuité de l'encadrement par les AESH	Pour cette enfant , l'AESH intervient également sur le temps périscolaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
lieux adaptés	Présence de toilette handicapé, de pente douce, passage de porte suffisamment large	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
activités conçues pour être accessibles	Le projet pédagogique tient compte du handicap, les animateurs sont peu à peu formés pour proposer des animations intégrant les enfants en situation de handicap. (formation proposée par Artincelle)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aménagement de temps calmes pour les plus jeunes (sieste)	Un espace est dédié à la sieste pour les plus jeunes. nous faisons le choix de laisser les enfants se réveiller à leur rythme. un temps calme est organisé pour les plus grands, avec de la lecture de conte, de l'écoute musicale, de la relaxation et de la méditation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Gratuité ou tarification modulée selon les ressources des familles :	Les tarifs sont calculé en fonction du quotient familial de la famille.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Information des familles préciser le support (PEDT, projet pédagogique du mercredi, tarifs, règlement intérieur, etc.)	Le service enfance jeunesse distribue chaque année à l'inscription le règlement de fonctionnement de chaque structure. Le projet pédagogique est en libre consultation à l'accueil de chacune des structures Le service possède également un compte facebook sur lequel il communique toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous projetons de mettre en ligne le PEDT et les projets pédagogiques via une application mobile qui sera en service prochainement.

TABLEAU 3 : MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	Des sorties sont organisées régulièrement afin de valoriser le patrimoine de la commune. nous mettons en place des activités utilisant les richesses du territoire. (rally photo, sortie dans la clape)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	Le centre se rend de manière régulière à la médiathèque de Gruissan Ponctuellement, des visites de la galerie d'art contemporains sont organisées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	Les associations étant déjà bien sollicitées le mercredi, leurs interventions se font généralement sur les vacances scolaires. une passerelles est organisé au mois de juin avec le point jeunes pour les enfants de CM2 fréquentant la structure; cela leur permet de s'acclimater avec les jeunes et de découvrir le fonctionnement de l'accueil. chaque année, les enfants vont découvrir les structures tels que la SNSM ou la caserne des pompiers.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Visite éducative des salins de Gruissan Visite éducative du site de fouilles archéologique de Gruissan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Des partenariat sont mis en place avec les pecheurs gruisanais qui leur expliquent les avantages et les contraintes de leur metier Ponctuellement, des parents venant de l'étranger viennent parler de leur culture, ces interventions sont intégrées à un projet d'animation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures socioculturelles et sportives	Un partenariat est organisé chaque année avec un centre de loisirs de la région afin de proceder à des rencontres inter centre. c'est l'occasion pour les enfants de faire visiter la commune a d'autres enfants et de découvrir un autre fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Un projet intergénérationnel est également en cours avec une rencontre 1 fois tous les 2 mois avec les seniors de la maison de retraite. c'est l'occasion pour les enfants de partager un moment convivial, de jouer à des jeux d'antan et d'offrir aux seniors des petits présents qu'ils ont fabriqué.</p> <p>De la même manière, une fois par mois, les enfants déjeunent avec les séniors au foyer le Soleihas, généralement c'est le jour ou l'on fete les anniversaires, les enfants préparent donc un chant et quelques cadeaux à offrir.</p>				
--	---	--	--	--	--

TABLEAU 4 : DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u> (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Diversité des activités (culturelles, artistique, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes, sportives, etc.)	L'équipe d'animation est complète, chaque animateur se sert de ses passions et compétences pour contribuer au programme d'animation. les programmes s'en trouvent largement enrichit et les enfants peuvent opter pour des activités variées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Organisation de sorties	Des sorties sont organisées régulièrement. nous privilégions les sorties éducatives qui permettent une préparation en amont et qui sont intégrées au projet d'animation. ponctuellement, nous organisons des sorties dite de consommation comme le bowling, magic jump...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les différents temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...) sont conçus en cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques	L'ensemble de la journée est construite de manière à permettre à l'enfant de se sentir bien. nous n'avons pas de contraintes de temps car nous ne dépendons pas de transport en commun. La priorité est le bien être de l'enfant et le rythme est adaptable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Démarche compatible avec celle du socle commun de connaissance, de compétence et de culture *	au travers des activités variées, l'équipe d'animation amène l'enfant à se questionner sur sa place dans le monde, à découvrir et comprendre la différence. Il l'invite à se dépasser physiquement mais aussi socialement par la mise en place de projet autour du partage de la bienveillance.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La participation de l'enfant aux activités est fondée sur le principe du libre choix	Cela fait partie intégrante du projet pédagogique. l'enfant est libre de choisir parmi les différentes activités proposées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	(au minimum 2) il est également libre de ne rien faire ou de s'occuper par ses propres moyens (lecture, jeux d'imitations, jeux de construction, puzzles etc.)				
Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)	Les activités sont organisées en projets d'animation avec des objectifs précis et une thématique choisie par les animateurs. l'imaginaire est utilisé afin d'amener l'enfant à participer aux différentes activités et atteindre un objectif final (réalisation collective, spectacle pour les parents, réalisation d'un film, grand jeux etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

*** Démarche du socle commun de connaissance, de compétence et de culture :**

- « - il ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde ;
- il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté ;
- il favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure ;
- il développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action ;
- il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité ;
- il donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.